



Communiqué du 27/03/2018

**FNEC FP-FO
et SNFOLC
reçus par le
ministère**

Réforme du lycée : marche forcée à l'autonomie et à la destruction du bac confirmées !

La FNEC FP-FO et le SNFOLC ont été reçus au ministère le 23 mars. Le ministère voulait présenter les horaires du nouveau lycée Blanquer. FO a rappelé son opposition à ces contre réformes ainsi que le vote contre les décrets présentés au Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) sur Parcoursup et le nouveau baccalauréat, le 19 mars (40 contre : FO, CGT, FSU, Solidaires, UNEF, SGL, CFE-CGC et CFDT ; 11 abstentions : FCPE ; 19 pour : UNSA, SNALC). Ce nouveau lycée correspond à la mise en place du nouveau baccalauréat et de Parcoursup.

Le ministre persiste et signe : son objectif est de tout boucler pour le prochain CSE le 5 avril malgré un vote contre des organisations syndicales de l'interfédérale de l'Éducation nationale sur tout son processus.

Les réponses du ministère confirment la nature de la réforme du lycée : autonomie tous azimuts, dénaturation des disciplines, individualisation des parcours, définition locale des enseignements, territorialisation et remise en cause du baccalauréat.

Appliquée dès la seconde à la rentrée 2018 avec la construction du « parcours individuel », la contre-réforme du lycée sera construite à partir des besoins locaux post baccalauréat définis localement notamment par les entreprises et les régions. Elles pourront comme « partenaires » de l'éducation nationale intervenir sur les heures élèves dédiées à l'orientation, 54 heures, qui ne sont pas budgétées pour les professeurs principaux ou les Psyen-EDO.

Le cadre national de l'instruction est totalement remis en cause : les enseignements de spécialité se feront en fonction de l'offre en postbac dans le bassin, de la disponibilité des ressources locales. Autant dire que l'École de la République, ses horaires nationaux, ses diplômes identiques sur tout le territoire n'existent plus. Preuve en est, les dites nouvelles options, *histoire-géographie sciences politiques, humanités-littérature-philosophie, numérique et sciences informatiques, enseignements scientifiques* seraient composées à partir d'un programme défini par Conseil Supérieur des Programmes qui laisserait la « ressource locale » s'organiser car il faut « *parier sur l'autonomie locale* » ! Traduction : en fonction de la « *ressource enseignante locale* » ce sont les professeurs de SES, d'Histoire-Géographie, de Mathématiques, de SVT, de Physique-Chimie, de Philosophie, de Lettres etc. qui interviennent. Qui est présent peut intervenir... C'est la mise en concurrence des personnels entre eux.

La nature locale du baccalauréat est donc confirmée : parcours, options, enseignements du tronc commun réduit à 16 heures ou 15 heures 30 donnant lieu pour 40% du baccalauréat au contrôle continu.

Toutes ces nouvelles dispositions sont conformes au document d'orientation du ministre de l'Action et des Comptes publics « *refonder le contrat social avec les agents publics* » : moins 2600 postes dans le second degré, moins 200 postes administratifs, augmentation des personnels contractuels (plus 6% en un an), « mobilité volontaire » car des milliers de postes sont en cause avec ces réformes.

La FNEC FP-FO est résolument opposée à ces réformes qui dénaturent l'enseignement disciplinaire, déqualifient les enseignants, remettent en cause le baccalauréat, premier grade universitaire, diplôme national avec ses épreuves ponctuelles et nationales.

Au lendemain de la forte mobilisation de toute la fonction publique et des cheminots, la FNEC FP-FO et le SNFOLC invitent les personnels à se réunir en assemblées générales pour débattre des suites à donner.